

Conseil Municipal du 1^{er} mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni lundi dernier sous la présidence de Guy GUEGUEN, Maire pour sa séance budgétaire, en présence de Mme Odile LECLERC, responsable du centre des finances publiques de Landivisiau.

FINANCES

Comptes de Gestion 2020 – Commune et Lotissement du Petit Bois : Ils sont approuvés à l'unanimité.

Compte Administratif 2020 – Commune : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 763 530,14 € pour un budget prévu à hauteur de 985 235,00 €.

Les recettes s'élèvent à 1 124 341,52 € pour un Budget prévu à hauteur de 985 235,00 €.

La différence entre les dépenses et les recettes fait ressortir un **excédent de fonctionnement de 360 811,38 €**.

En section d'Investissement :

Les dépenses s'élèvent à 944 120,56 € pour un prévisionnel de 1 685 903,00 €.

Les recettes s'élèvent à 609 135,09 € pour un Budget prévu à hauteur de 1 685 903,00 €.

Ajouté à l'excédent d'investissement 2019, la section d'investissement fait ressortir un **excédent d'investissement de 164 912,15 €**.

Le résultat global à la clôture de l'exercice comptable laisse donc apparaître un excédent global de 525 723,53 €

Compte Administratif 2020 – Lotissement du Petit Bois : Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En section de Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 348 316,65 € et les recettes s'élèvent à 332 996,96 €.

La différence des dépenses et des recettes fait ressortir un **déficit de fonctionnement de 15 319,69 €**.

En section d'Investissement, les dépenses s'élèvent à 218 239,46 € et les recettes s'élèvent à 346 977,65 €.

Ajouté au déficit d'investissement 2019, la section d'investissement fait ressortir un **déficit d'investissement de 115 535,96 €**.

DSIL – Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales : Afin de répondre favorablement à cette demande de subvention dans un calendrier qui s'est resserré très soudainement, différents devis ont été sollicités auprès de 2 entreprises locales pour un montant total de 27 000 € HT. L'éligibilité de notre dossier, tant sur le fond que sur la forme, a été validée par les services préfectoraux et notre dossier est déclaré. Un financement important est espéré sur ces travaux.

Présentation de l'état annuel 2020 des indemnités perçues par les élus : Afin de se conformer à la réglementation, M. le Maire présente un tableau synthétique sur lequel figure l'ensemble des indemnités perçues par les élus pour l'année 2020.

Travaux de restauration du Chœur et des retables de l'église Notre Dame : Le Conseil Municipal valide le dépôt de 2 demandes de subvention. La première auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles concernant la dernière tranche de travaux et la seconde pour la tranche conditionnelle de travaux n°2 auprès du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du dispositif « *Fonds de soutien au patrimoine mobilier classé* ». La subvention attendue, d'un montant de 20 000 €, représente 25 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € HT.

D'autre part, le dossier déposé au Conseil Régional dans le cadre de la politique « *Soutenir et encourager les projets publics de développement patrimoniaux des territoires* » pour la partie édifices concernant l'ensemble des tranches est complet et devrait être présenté lors d'une Commission Permanente.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Travaux de restauration du Chœur et des retables de l'église Notre Dame : La pose de l'échafaudage doit débuter cette semaine afin de permettre la dépose du retable, objet de la tranche conditionnelle de travaux n°1. La réception de la tranche ferme doit intervenir dans les jours à venir. Pour rappel, l'église est fermée au public jusqu'au 9 avril 2021.

Lotissement du Petit Bois : Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation

finale : Le Dossier de Consultation des Entreprises (*DCE*) doit être mis en ligne prochainement pour une remise des plis fixée fin mars – début avril. Il est prévu que les travaux débutent après l'été, dès le mois de septembre. Ces travaux seront divisés en 2 lots :

Lot 1 : Voirie – Signalisation – Réseau d'eaux pluviales.

Lot 2 : Aménagement paysager.

Aménagement du bourg : Réclamation auprès du Conseil Départemental du Finistère : Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Notre Dame, terminés dernièrement, une subvention d'un montant de 110 370 € a été versée à la commune au lieu de 131 897 € attendue. Un courrier de réclamation a été adressé au Conseil Départemental afin de palier à cet erreur matérielle de leur part.

Travaux au complexe vestiaires – buvette – club house au terrain de football : Conformément à la délibération n°2020-12-05, M. le Maire est autorisé à lancer la consultation des entreprises, cette consultation est donc mise en ligne.

La remise des plis est fixée au vendredi 26 mars prochain pour un démarrage des travaux espéré en juin 2021.

Ces travaux seront décomposés en 11 lots :

- Lot n°1 - Démolition
- Lot n°2 - Gros-œuvre - Terrassement- VRD
- Lot n°3 - Charpente bois
- Lot n°4 - Couverture
- Lot n°5 - Menuiserie extérieure aluminium
- Lot n°6 - Menuiserie intérieure bois
- Lot n°7 - Plâtrerie - Cloisons sèches - Isolation
- Lot n°8 - Revêtements de sols - Faïence
- Lot n°9 - Peinture
- Lot n°10 - Electricité - CFa-CFo – VMC - Chauffage électrique
- Lot n°11 - Plomberie - Sanitaire - ECs

AFFAIRES GENERALES

Projet de territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau : Les élus ont longuement échangé sur le projet de territoire de la CCPL. Ils ont réfléchi et défini ensemble :

- * les grandes priorités pour la commune sur les prochaines années,
- * les projets de développement de la collectivité à l'échelon local ou ayant un impact sur le territoire de la CCPL,
- * les forces/atouts mais également les points de fragilité ou difficultés rencontrés à l'échelon de la commune,
- * les attentes vis-à-vis de la CCPL,
- * les principaux enjeux du territoire pour les 15 ans à venir,
- * les attentes en termes de mutualisation...

Demands de subventions associatives : La date limite pour le retour des demandes de subventions associatives est fixé au vendredi 26 mars prochain. Une commission se réunira par la suite pour étudier les différentes demandes reçues dans le but de pouvoir délibérer valablement lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal.

Motion de soutien à AS Domicile : M. le Maire donne lecture d'une motion de soutien au collectif associations-syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux, reçue de l'association « *AS Domicile* » au sujet des oubliés du Ségur de la santé. Adoptée à l'unanimité.

Visite de la BAN pour les jeunes : Pour rappel, des visites à la BAN sont proposées aux jeunes du territoire les 7 avril et 26 mai de 13h30 à 16h30, avec 25 jeunes maximums par session. Ils assisteront à une visite des garages et une présentation des métiers de la Marine. Les inscriptions se font en Mairie.

Elections Régionales et Départementales : Pour information, les élections régionales et départementales se tiendront les dimanches 13 et 20 juin prochains.

Présentation du tableau annuel de suivi des formations des élus : L'article L2123-12 du CGCT, modifié par loi n°2020-105 du 10 février 2020 - art. 124 (V), stipule que les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. [...] Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune est annexé au compte administratif. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil municipal. Pour information, depuis l'installation du Conseil Municipal le 23 mai 2020, 3 formations à destination des élus ont été suivies auprès de l'UBO de Brest, financées dans le cadre du DIF des élus locaux.